

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

DES ACTIFS A LA RECHERCHE D'UN NOUVEL EQUILIBRE ENTRE TRAVAIL ET HORS-TRAVAIL

A l'heure où se négocient de nombreux accords – de branche ou d'entreprise – sur la réduction du temps de travail, que sait-on des rapports que les individus entretiennent avec le travail et avec ce que l'on appelle communément le hors-travail ? L'enquête *Travail et mode de vie*, réalisée en janvier 1997, permet de mettre en relation les représentations générales des individus, par exemple leur conception du bonheur, leur perception du travail et les pratiques hors-travail. Ainsi à la question très générale « Qu'est-ce qui est pour vous le plus important pour être heureux ? », 41 % des actifs ayant un emploi citent au moins une fois la « santé » ; la famille – élément important de la vie hors-travail –, et le travail lui-même sont au coude à coude et représentent respectivement 35 % et 33 % des réponses.

37 % des actifs ont l'occasion de faire, au travail, des choses qu'ils ne pourraient faire ailleurs : le plus fréquemment des contacts humains ou des activités techniques. En revanche, 60 % des actifs interrogés aimeraient pratiquer un certain nombre d'activités que leur travail les empêche d'exercer : le plus souvent du sport et des activités culturelles, et dans une moindre mesure, des activités familiales.

Travail et hors-travail dans la construction du bonheur

L'originalité de l'enquête *Travail et Mode de vie* est de poser aux enquêtés des questions subjectives qui leur permettent d'exprimer différents aspects de leur satisfaction au travail ou hors de celui-ci. Ainsi la question ouverte, « Qu'est-ce qui est pour vous le plus important pour être heureux ? », offre-t-elle aux enquêtés la possibilité d'exprimer leur conception du bonheur. Sur l'ensemble de la population interrogée – un échantillon représentatif de la population française de 18 à 75 ans d'environ 6 000 personnes (cf. encadré) – 46 % indique la santé, 31 % mobilise le vocabulaire de la famille, 25 % invoque celui du travail, et 20 % l'argent (tableau 1). Ces résultats varient selon que l'on est actif en contrat à durée indéterminée ou en contrat temporaire, chômeur, retraité ou personne au foyer.

Ainsi, la santé est-elle dans l'ensemble beaucoup plus citée par les retraités, les personnes âgées en

général, par les femmes (47 % des femmes contre 44 % des hommes) et les peu diplômés (51 % des sans diplômes ou titulaires du certificat d'études). Le travail est, quant à lui, davantage un déterminant du bonheur pour les chômeurs (43 %), les actifs ayant un contrat temporaire (44 %), et dans une moindre mesure les actifs en CDI ou les indépendants. Plus généralement, les personnes les plus éloignées de l'emploi ou les plus exposées à sa perte sont celles qui parlent le plus souvent de « travail », et plus particulièrement en utilisant les termes « boulot », « métier », « travailler », tandis que celles qui y sont le mieux insérées répondent beaucoup moins en utilisant le vocabulaire du travail ou, si elles le font, usent des termes de « métier » ou de « profession »¹.

Si la proportion de ceux qui trouvent que l'argent peut contribuer au bonheur s'accroît quelque peu parmi les actifs en CDD et les personnes au foyer, elle dépend peu de l'occupation et bien plus du revenu ou du diplôme. Elle est plus élevée parmi ceux qui ont de faibles revenus et plus encore des diplômés modestes².

Si le travail et l'argent sont importants pour la construction du bonheur, que peut-on dire des éléments de la vie « hors-travail » ? Certes, les termes relatifs à l'univers des loisirs (« vacances », « loisirs », « voyages »), peut-être parce qu'ils semblent déplacés, sont très peu fréquents : 1,7 % des enquêtés les utilisent spontanément dans ce contexte. En revanche la famille, qui est par bien des aspects une composante essentielle du « hors travail », est citée par 32 % des interviewés. Les actifs en situation stable et les personnes au

¹ - C. Baudelot, M. Gollac, « Faut-il travailler pour être heureux ? », INSEE Première, n° 560, décembre 1997.

² - O. Godechot, « L'argent fait-il le bonheur ? » in Deux études sur l'argent, Mémoire secondaire de DEA, DEA de Sciences Sociales, ENS-EHESS, 1998.

Tableau 1
Occupation et fréquence d'énonciation des quatre premières composantes du bonheur

	Actifs CDI ou indépendants	Actifs CDD	Chômeurs	Retraités	Personnes au foyer	Ensemble
Santé	42,2	34,2	27,6	65,4	46,9	46,5
Famille	35,7	23,8	23,6	21,3	47,6	31,5
Travail	31,7	43,8	43,4	4,9	13,7	25,4
Argent	20,3	25,8	23,2	16,1	25,2	20,4

Lecture : 42,2% des actifs ayant un contrat normal citent la santé. En italique le mot le plus fréquent, en gras les termes significativement surreprésentés par rapport à la moyenne.

Source : INSEE, volet « Travail et mode de vie » (1997), complémentaire à l'enquête Conditions de vie des ménages.

foyer sont plus particulièrement représentés. Contrairement à l'argent et au travail, ce n'est pas l'exposition au manque qui explique la variation du taux de réponse : en effet, plus on est intégré au sein d'une famille, plus celle-ci devient un élément important du bonheur. Au total, 45 % des membres des ménages constitués d'un couple et de deux enfants, 41 % des trentenaires, et 33 % des femmes en général trouvent que les liens familiaux sont nécessaires au bonheur.

Au sein de la population active occupée, la famille (34,5 %) et le travail (32,5 %) font quasiment jeu égal. Cependant ces deux valeurs fondamentales ne sont ni concurrentes, ni nécessairement liées : 34,4 % de ceux qui citent le travail évoquent aussi la famille. Cette indépendance apparente masque néanmoins une variation de la liaison entre ces deux valeurs en fonction du cycle de vie : les actifs occupés les plus jeunes, 18-24 ans et 25-29 ans, citent le plus souvent le travail seul, un peu plus âgés – 25-29 ans et 30-39 ans –, ils deviennent surreprésentés parmi ceux qui citent le travail et la famille ensemble, puis parmi ceux qui citent la famille seule ; enfin aux âges plus élevés, ils sont surreprésentés parmi ceux qui ne citent ni la famille ni le travail et ils invoquent alors surtout la santé.

L'ambiguïté des rapports au travail

S'ils invoquent en grand nombre le travail comme une valeur sur laquelle se fonde le bonheur, les actifs occupés n'en entretiennent pas moins des rapports ambigus à leur travail.

D'un côté, ils privilégient les réponses positives à la plupart des questions subjectives, réponses potentiellement moins dévalorisantes que les réponses négatives. Ainsi 75 % des actifs occupés considèrent-ils que leur situation professionnelle est bien décrite par le terme « équipe », 55 % par le terme « passion » tandis que 19 % seulement la considèrent comme une « galère », 14 % comme une « jungle » et 8 % comme une « voie de garage » ; 77 % déclarent s'impliquer beaucoup dans leur travail, et lorsqu'on leur demande pourquoi, près de 90 % de ceux qui répondent positivement indiquent que c'est en raison de l'intérêt qu'ils éprouvent pour leur travail ; 63 % restent de plein gré sur leur lieu de travail si le bon accomplissement de leur tâche le réclame.

D'un autre côté, certaines questions produisent des résultats plus mitigés : à la question « finalement dans votre travail qu'est-ce qui l'emporte ? », seulement 50 % indiquent que les motifs de satisfaction l'emportent

Tableau 2
Temps de loisir et temps de travail

Temps total consacré Temps de travail	Aux 4 activités les plus satisfaisantes		En moyenne à une activité satisfaisante		À la télévision		Aux activités familiales		Aux activités sportives	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
≤ 24 heures	28h20	27h18	10h10	10h20	18h40	17h50	17h20	22h00	4h30	3h20
25-38 heures	22h10	24h00	8h10	8h40	16h30	16h10	16h50	19h10	4h20	3h20
39 heures	20h50	22h12	7h50	8h10	16h40	16h40	15h30	17h20	4h10	3h00
40-43 heures	20h20	22h10	7h40	7h40	17h10	15h20	13h50	16h50	4h10	2h40
44-50 heures	17h40	20h50	6h20	7h20	14h10	14h40	10h50	15h30	3h20	3h30
> 50 heures	17h40	18h40	7h10	7h20	16h10	13h30	11h20	8h30	3h00	2h40
Ensemble	20h00	23h00	7h40	8h20	16h20	16h10	13h20	17h50	3h50	3h10
N	1410	1318	1410	1318	351	315	342	456	600	476

Lecture : le temps total consacré aux quatre activités qui apportent le plus de satisfaction par les hommes qui travaillent moins de 24 heures par semaine est de 28 heures et 20 minutes par semaine.

Source : INSEE, volet « Travail et mode de vie » (1997), complémentaire à l'enquête Conditions de vie des ménages.

adonnent sont souvent moins diplômées (cf. le sens des flèches), et appartiennent en plus grand nombre aux catégories socioprofessionnelles d'ouvriers, d'agriculteurs, ou d'employés.

À droite du graphique sont positionnés les enquêtés qui pratiquent le plus volontiers des activités « caritatives », la « voile », la « photo », le « ping-pong », la « sieste », le « cinéma », le « théâtre » ou l'écoute de la « radio ». Parmi ceux-ci, les personnes les plus diplômées (licence et plus), les cadres et les professions intermédiaires du public sont surreprésentés. Leurs activités ressemblent plus à ce que l'on entend par le terme « loisirs » et plus encore par l'expression « loisirs culturels ». Toutefois ces dernières activités ne sont pas non plus sans lien avec le travail puisqu'elles permettent, entre autres choses, d'accroître ou de conserver un capital culturel général, voire, parfois, des compétences directement utiles au travail (par exemple pour les professeurs).

En haut du graphique se trouvent généralement la plupart des activités les plus féminines, la « couture », le « ménage », la « famille », les « courses », etc., et en bas du graphique, les activités masculines, comme la « chasse », la

« pétanque », les « sports », le « rugby », le « foot », la « montagne ». Les activités sont aussi plus différenciées selon le sexe dans la zone de gauche. L'opposition sexuelle entre les pratiques hors-travail apparaît ainsi plus marquée dans les classes populaires, que parmi les catégories supérieures.

...mais le travail exerce aussi son influence

La durée consacrée au travail exerce aussi une contrainte sur le temps destiné aux activités « hors-travail ». Il existe ainsi une corrélation négative entre le temps de travail consacré aux activités qui apportent le plus de satisfaction. Les actifs travaillant moins de 24 heures par semaine peuvent effectuer les activités (quatre au maximum) qui leur apportent le plus de satisfaction pendant 28 heures par semaine en moyenne⁵, ceux qui travaillent pendant plus de 50 heures par semaine ne peuvent dégager que 18 heures pour de telles activités (tableau 2). Une telle variation se

⁵ - La qualité brute de la moyenne est à nuancer étant donnée des erreurs fréquentes de codage et les possibilités de surdéclaration dans l'enquête. Il faut s'attacher ici essentiellement aux variations du temps par catégorie.

retrouve lorsque l'on examine le temps moyen par activité : 10 heures hebdomadaires pour les personnes à temps partiel contre 7 heures pour celles dépassant les horaires réglementaires.

Pour certaines activités (suffisamment déclarées dans l'enquête), le temps qui leur est consacré est corrélé très négativement avec la durée du travail, en particulier pour les femmes. Ainsi, le temps moyen passé devant la télévision (par ceux qui la déclarent comme activité satisfaisante) baisse assez régulièrement en fonction du temps de travail, en particulier pour les femmes. Il réaugmente pour les hommes qui ont la charge de travail la plus lourde, peut-être parce qu'il devient alors un substitut à d'autres loisirs. Plus encore, le temps consacré à la famille, surtout par les femmes, varie très sensiblement en fonction du temps de travail. Celles qui travaillent moins de 24 heures déclarent consacrer 22 heures à des activités familiales qui leur apportent de la satisfaction, contre 8 heures 30 pour les femmes travaillant plus de cinquante heures. Avec une moins grande ampleur, cette relation reste significative pour les activités

sportives, surtout celles des hommes.

Sur la base de la répartition existante des temps de travail en 1997, il est possible de calculer les effets moyens sur les activités pratiquées d'une réduction théorique d'une heure de travail ou de l'augmentation théorique d'une semaine de congé. Ainsi la variation à la baisse d'une heure de travail augmenterait en moyenne de 13 minutes le temps total consacré aux quatre activités les plus satisfaisantes, et de 4 minutes le temps moyen consacré à chaque activité. Certaines activités confirment cette corrélation globale, en particulier les activités familiales (+ 13 minutes), la cuisine ou la télévision (+ 4 minutes), l'ensemble des activités de « travail à côté » (+ 6 minutes), ou même le sport (+ 1 minute). De même une semaine de congé supplémentaire pourrait augmenter le temps de loisir de ceux qui pratiquent le ski, la chasse et la pêche, les voyages, les courses et les relations avec les parents.

Cette corrélation entre un temps de travail réduit et un temps d'activité hors-travail augmenté est cependant loin d'être vérifiée pour toutes les activités. Ainsi le temps de lecture ne varie pas significativement en fonction du temps de travail. En revanche, il augmente positivement en fonction du temps de trajet pour se rendre au travail. Les personnes qui déclarent trouver de la satisfaction à lire et qui ont entre un quart d'heure et une demi-heure de trajet par jour consacrent 6 heures et quart par semaine à la lecture ; celles qui ont plus d'une heure et demie de trajet quotidien lisent 9 heures par semaine.

Le travail permet et empêche

Deux questions successives, quasi symétriques, permettent de mettre en évidence l'ambivalence des rapports entre le travail et le

Tableau 3
Le travail permet et empêche croisé avec les catégories sociales

	Cadres, Professions libérales et Chefs d'entreprise	Professions interméd., employés, indépendants	Ouvriers	Ensemble
Le travail empêche et permet	36,8	27,6	15,4	25,2
Le travail empêche et ne permet pas	35,6	35,3	29,9	34,4
Le travail n'empêche pas et permet	11,9	13,3	11,4	12,6
Le travail n'empêche pas et ne permet pas	15,7	23,4	42,8	27,8
Lecture : 36,8% des cadres déclarent à la fois que leur travail permet de faire des choses et empêche d'avoir certaines activités.				

Source : INSEE, volet « Travail et mode de vie » (1997), complémentaire à l'enquête Conditions de vie des ménages.

hors-travail : « Y a-t-il des activités que vous aimeriez faire ou faire davantage, mais que vous ne pouvez pas faire à cause de votre travail ? », « Au travail, avez-vous l'occasion de faire des choses qui vous plaisent et que vous ne pourriez pas faire ailleurs ? ».

60 % des actifs ayant un emploi déclarent ainsi que le travail les empêche de faire des choses qui leur plaisent tandis que 37 % déclarent, eux, avoir l'occasion d'y faire des choses qu'ils ne pourraient faire ailleurs. Parce que les deux questions sont successives et formulées de manière très proche, il est possible dans un premier temps de comparer les deux taux de réponse : le travail empêche plus qu'il ne permet. Toutefois contrairement à ce que l'on aurait pu croire a priori, 67 % de ceux qui déclarent que le travail leur permet de faire des choses qu'ils ne pourraient pas faire ailleurs considèrent en même temps celui-ci comme un obstacle au développement d'activités extra-professionnelles. Les deux réponses sont donc positivement corrélées.

Dans les deux cas, les ouvriers, qualifiés et non qualifiés, sont les moins nombreux à déclarer avoir l'occasion d'accomplir au travail « des choses qui leur plaisent » et à regretter de ne pouvoir se livrer à des activités différentes du travail (tableau 3). Ce faible taux de

réponse tient pour une part à la problématique des questions – questions qui sont sans doute plus naturelles pour des cadres (« faire des choses », « faire des activités »), que les ouvriers se posent moins et devant lesquelles ils peuvent se trouver relativement démunis – et pour une autre part à l'attitude de retrait relatif de ces catégories vis-à-vis de leur travail.

A l'inverse, les cadres, et dans une moindre mesure, les professions intermédiaires, les agriculteurs, les artisans-commerçants sont les plus nombreux à répondre « oui » aux deux questions, ce qui marque l'ambivalence de leur rapport au travail. Le travail est ainsi à la fois pour eux une chance – voire même une vocation⁶ – et une charge potentiellement gênante.

37 % des actifs occupés font au travail des choses qui leur plaisent et qu'ils ne pourraient faire ailleurs

Les réponses à la question, « au travail, avez-vous l'occasion de

⁶ Comme le montre le travail de Gilles Malandain (cf. *Pour en savoir plus*), à la question de la même enquête, « si vous aviez le choix quelle profession aimeriez-vous exercer ? », 38% des cadres du public et professions libérales répondent « la mienne », 32% des indépendants, 29% des professions intermédiaires du public, contre 18% pour l'ensemble et 5% pour les ouvriers non-qualifiés.

faire des choses qui vous plaisent et que vous ne pourriez pas faire ailleurs ? », varient, d'une part, en fonction du sexe et de l'âge : 41 % des hommes répondent positivement contre 35 % des femmes, de même que 42 % des personnes de 18 à 24 ans contre 32 % des quinquagénaires. Elles diffèrent aussi très sensiblement selon le métier exercé et le temps qui lui est consacré, ce qui permet de dessiner une véritable hiérarchie professionnelle de l'agrément (tableau 4).

Tableau 4
Le travail permet plus à certains métiers

Métiers	Fréquence
Professeurs	60,2
Armée et police	56,8
Instituteurs	55,6
Informations et spectacles	54,2
Commerçant	52,9
Contremaîtres	52,5
Techniciens	50,0
PI - Santé	49,3
Cadres du Public	48,8
Agriculteurs	46,5
PI du public	44,9
Ingénieurs	44,6
Cadres du privé	44,0
PI Privé	38,2
Employé de commerce	36,8
Employé des administrations privées	35,2
Professions Libérales	34,5
Ouvriers qualifiés	33,0
Artisans	32,1
Employés de service aux particuliers	31,4
Employé du public	27,2
Ouvriers non qualifiés	16,7

Lecture : 60% des professeurs disent qu'au travail, ils ont l'occasion de faire des choses qui leur plaisent et qu'ils ne peuvent pas faire ailleurs. En gras les cas (qui dépendent aussi de l'effectif) pour lesquels la proportion est significativement différente de la moyenne (au seuil de 10%).

Source : INSEE, volet « Travail et mode de vie » (1997), complémentaire à l'enquête Conditions de vie des ménages.

Parmi les métiers les plus représentés, on retrouve certains métiers d'indépendants (agriculteurs, commerçants), des métiers ayant une forte composante technique (techniciens, ingénieurs, contremaîtres) ainsi que des métiers plus « à vocation » (professeurs, instituteurs,...) dont l'autonomie culturelle est plus développée. Au contraire les métiers d'exécution, employés, ouvriers et plus particulièrement ouvriers non qualifiés, sont sous-représentés.

Si l'agrément spécifique au travail varie en fonction du métier même, il dépend aussi du temps qui lui est consacré. Une corrélation assez forte lie le temps de travail et la possibilité d'y faire des activités spécifiques plaisantes. Ainsi 47 % de ceux qui travaillent entre 43 heures et 50 heures et 51 % de ceux qui travaillent plus de 50 heures par semaine trouvent à faire des choses à leur travail qu'ils ne peuvent faire ailleurs. Au contraire, ceux qui font l'horaire légal de 39 heures et qui sont dans une situation de retrait par rapport à leur travail ne sont que 29 % à être dans la même situation, contre 34 % de ceux qui travaillent entre 24 et 38 heures et 35 % de ceux qui travaillent moins de 24 heures.

Le nombre de semaines de congés a le même impact : ceux qui bénéficient des cinq semaines légales de congé sont ceux qui ont le moins fréquemment la possibilité de trouver ce type de satisfaction au travail, alors que ceux qui ont peu, ou surtout beaucoup de congés l'ont plus (57 % pour ceux qui ont plus de 10 semaines de congé). Ainsi un temps de travail réduit ne diminue pas pour autant les plaisirs spécifiques que l'on y éprouve.

Les réponses plutôt négatives des personnes exerçant des métiers d'exécution, de celles ayant des horaires de travail voisins de la durée légale, des individus plus

âgés, ou des non-diplômés (26 % seulement des sans diplômes répondent positivement), sont sans doute dues à la fois au caractère peu intéressant de leur travail et à l'absence d'autonomie : ainsi 30 % des personnes qui ne peuvent choisir l'ordre des tâches qu'elles effectuent répondent qu'elles réalisent au travail des choses qu'elles ne pourraient pas faire ailleurs contre 42 % de celles qui peuvent le choisir.

Les personnes ayant la possibilité de faire au travail des choses qu'elles ne pourraient faire ailleurs, sont plutôt satisfaites : dans leur travail « ce qui l'emporte », ce sont « les motifs de satisfaction » pour 61 % d'entre elles contre 43 % pour celles qui ne sont pas dans ce cas. Plus généralement, une réponse positive à la première question est corrélée positivement avec les jugements de satisfaction sur le travail (travail vu comme une « passion » ou une « équipe », éprouver la « fierté du travail bien fait », etc.), ainsi qu'avec les formes d'engagement « désintéressé » au travail (« rester de plein gré » sur le lieu de travail si le travail l'exige, « apporter à la maison du travail le week-end ou le soir », « s'impliquer beaucoup dans son travail », « parce que ce dernier intéresse »).

Qu'aiment-ils plus particulièrement dans leur métier ?

Les enquêtés étaient invités à détailler dans une question ouverte celles des « choses » qu'ils pouvaient faire au travail et non ailleurs.

Dans 36 % des cas⁷ ils citent ainsi des contacts humains qui

⁷ - Nous avons pris le parti de coder les réponses sur la base de la fréquence des mots. Xavier Roux (cf. Pour en savoir plus), sur cette question, a proposé un recodage exhaustif très original des réponses ouvertes. Il montre que dans 50 % des cas pour les femmes et 60 % des cas pour les hommes, les individus

peuvent être de plusieurs sortes : le plus souvent la nature des contacts n'est pas précisée (« des contacts avec les gens »), mais ce sont aussi des contacts avec les « clients » ou la « clientèle » (66 répondants sur les 1 111 ayant répondu « oui »), les « malades » (15 répondants), les « élèves » ou les « jeunes » (28), les « enfants » (43), les « collègues » (16). Dans 11 % des cas ils citent les activités informatiques : « l'informatique », « l'ordinateur », ou la « micro ». 6,4 % d'entre eux mentionnent d'autres activités techniques et utilisent les mots « technique », « matériel », « mécanique », ou « conduire ». 13 % d'entre eux répondent leur « métier », leur « profession », « tout », ou le « travail ». Dans 15 % des cas ils citent aussi des activités qu'il est possible de désigner comme des « loisirs de travail », en raison de l'emploi relativement fréquent de ces termes pour désigner des activités hors-travail : ce sont des personnes qui se plaisent au travail à faire des « voyages », de la « cuisine », de la « couture », du « bricolage », du « sport », de la « lecture », du « jardinage »⁸...

Parmi les personnes qui ont répondu « Oui », les femmes (49 %) sont plus nombreuses que les hommes (26 %) à apprécier au travail les contacts. Les salariés des services y sont surreprésentés : 49 % des employés de commerce et de service, 48 % des employés des administrations du privé, 46 % des

répondent en « désignant l'activité elle-même ou un de ses aspects » (par exemple les « clients » pour une vendeuse, « mon métier » pour d'autres enquêtés, ou « désosser » pour un désosseur).

⁸ - 30 % des personnes utilisant un vocabulaire trop singulier n'ont pu être codées dans le cadre de la méthodologie retenue. Mais l'examen des réponses permet de voir que le plus souvent il s'agit de répondants qui désignent, comme le suggèrent les chiffres proposés par Xavier Roux, leur métier ou l'un de ses aspects, comme par exemple « désosser » (un enquêté) ou « enseigner » (trois enquêtés).

employés du public, 45 % des professions intermédiaires du public (instituteurs et infirmières compris), citent les contacts en général.

Si l'inclination des femmes pour les contacts humains peut ne pas surprendre, la satisfaction égale des hommes et des femmes à utiliser l'ordinateur peut étonner : 11,0 % pour les hommes, 11,1 % pour les femmes. En fait quasiment tous disposent au travail d'un ordinateur, ce qui porte le taux de satisfaction de ceux qui travaillent sur ordinateur à 20 %. Les employés des administrations du privé et les professions intermédiaires du privé sont plus particulièrement représentés (22 % dans les deux cas), ainsi que les personnes ayant un baccalauréat technique.

Les autres activités techniques qui plaisent sont en revanche beaucoup plus masculines. Elles attirent plus particulièrement les ouvriers qualifiés (15 %), ou non qualifiés (13 %) et les professions intermédiaires du privé, techniciens et contremaîtres compris, (11 % contre 6,3 % pour l'ensemble des enquêtés). Cette satisfaction s'estompe sans doute avec l'habitude puisque 9 % de ceux qui ont moins de deux ans d'ancienneté l'éprouvent contre 4 % de ceux qui ont entre 14 et 22 ans d'ancienneté. La sous-représentation de ceux qui choisissent leur rythme de travail et la surreprésentation des personnes qui sont soumises à des horaires fixes alternants (2*8 ou 3*8) ou exposées à de mauvaises conditions de travail (risques d'accidents, inhalation dangereuses), suggèrent qu'il est possible d'éprouver une satisfaction « technique » malgré une absence relative d'autonomie au travail.

Les agriculteurs citent un peu plus souvent le métier (29 % contre 13 % pour l'ensemble), mais peut-être est-ce dû à une spécificité de langage, une tendance à adopter un vocabulaire plus général et moins

différencié : « tout ce que je fais me plaît », « le métier en général ».

Quant aux « loisirs de travail », ou travaux existants aussi sous forme de loisirs, ils sont un peu plus appréciés par les agriculteurs (« s'occuper des animaux », « sport de montagne lorsque les moutons sont dans les alpages »), ou par les personnes ayant des revenus assez élevés (« voyages », « aller au restaurant et voyager dans les pays »). Ce regroupement a surtout le mérite de montrer qu'il existe des rapports complexes entre le travail et le hors-travail et qu'une partie de l'agrément au travail dépend aussi des loisirs de travail. Toutefois l'hétérogénéité des pratiques de loisir, lesquelles diffèrent grandement en fonction du sexe et du niveau culturel, limite la pertinence de l'explication des variations du taux global à l'aide de variables classiques.

A cause de leur travail, 60 % des actifs occupés ne peuvent faire les activités qu'ils aimeraient pratiquer ou faire davantage

A la question « Y a-t-il des activités que vous aimeriez faire ou faire davantage, mais que vous ne pouvez pas faire à cause de votre travail ? », 60 % des actifs occupés répondent oui.

Les personnes qui répondent positivement ne sont pas celles qui ont les métiers les plus pénibles et les moins gratifiants. Au contraire, le taux de réponse est très corrélé positivement avec le niveau de diplôme, pour les hommes comme pour les femmes (tableau 5). Les trois quarts des diplômés du niveau licence et plus trouvent que le travail les empêche de faire de telles activités, alors que la moitié seulement des moins diplômés sont dans ce cas. Les plus riches (70 % de ceux dont le revenu total du ménage s'élève à plus de 240 000 francs par an), ceux qui occupent les fonctions les plus élevées (74 % des cadres du privé), ainsi que ceux

Tableau 5
Le travail « empêche » en fonction du sexe et du diplôme.

Diplôme	Le travail empêche	
	Hommes	Femmes
Aucun/CE	45,7%	52,5%
CAP/BEP	53,8%	58,7%
BEPC	54,1%	60,3%
Bac Technique	64,0%	60,8%
Bac Général	61,0%	64,3%
Bac+2	69,2%	66,3%
Supérieur	80,1%	72,2%

Lecture : 45,7% des hommes ayant un aucun diplôme ou le CE trouve que le travail empêche.

Source : INSEE, volet « Travail et mode de vie » (1997), complémentaire à l'enquête Conditions de vie des ménages.

Tableau 6
Le travail « empêche » en fonction du sexe et du temps de travail

Temps de travail	Le travail empêche	
	Hommes	Femmes
Moins de 24 heures	47,1%	41,9%
24 à 38 heures	52,2%	61,7%
39 heures	41,7%	61,1%
40 à 43 heures	56,6%	61,4%
44 à 50 heures	71,9%	77,8%
Plus de 50 heures	75,8%	77,0%

Lecture : 47,1% des hommes qui travaillent moins de 24 heures déclarent que le travail les empêche de faire des activités qu'ils aimeraient faire.

Source : INSEE, volet « Travail et mode de vie » (1997), complémentaire à l'enquête Conditions de vie des ménages.

qui ont des responsabilités (70 % des personnes ayant des subordonnés) ont le sentiment que le travail les empêche de faire ce qu'ils aimeraient faire. Ce travail qui empêche est aussi un travail qui expose à la tension nerveuse : 68 % des personnes soumises à une telle pénibilité disent aussi qu'elles aimeraient faire d'autres choses si elles le pouvaient.

La variation des réponses en fonction du temps de travail est également particulièrement marquée : 43 % des personnes qui travaillent moins de 24 heures par semaine déclarent qu'elles ne peuvent faire ce qu'elles aimeraient faire à cause de leur travail ; ce taux s'élève à 76 % pour celles qui ont des horaires supérieurs à 50 heures (tableau 6). Mais l'emprise du travail ne se limite pas à sa seule durée, comme le montrent les réponses en fonction du temps de

trajet : si 57 % des personnes ayant moins d'un quart d'heure de trajet déclarent « être empêchées » par leur travail, 66 % de ceux qui ont plus d'une heure et demie de trajet journalier sont dans ce cas.

Les personnes qui trouvent que leur travail les empêche de faire des choses s'y « impliquent » plus que les autres, moins pour l'intérêt du travail que « pour gagner plus » et parce qu'elles y sont « obligées ». Elles sont surreprésentées parmi les enquêtés qui restent sur le lieu de travail de « plein gré » ou par « obligation », parmi ceux qui « rapportent du travail à la maison » et parmi ceux qui ont des « relations difficiles » au travail avec leurs « chefs », leurs « subordonnés » ou des « clients ». Ainsi ce « travail qui empêche », même s'il offre des opportunités (lien significatif avec estimer une « promotion

possible »), est en général corrélé avec des items qui suggèrent que ce travail est pesant : il est plus fréquemment vu comme une « jungle » ou une « aventure » et on y éprouve « l'ennui », le « sentiment d'être exploité » ou le « sentiment qu'il vieillit prématurément ».

Les désirs : du sport et des activités culturelles

Quelles sont les activités que ces personnes souhaiteraient faire ou faire davantage ? D'abord du sport et des « promenades » (52,7 %) ; ensuite des loisirs culturels (au sens large) (31,7 %), suivis des activités domestiques ou familiales⁹ (16,1 %). Viennent ensuite des activités de sortie et de sociabilité (« restaurant », « café », « amis »...), puis des activités « publiques » (activités associatives, bénévoles ou humanitaires), enfin d'autres formes de loisirs, des loisirs personnels et des jeux (tableau 7).

Le sport occupe une place particulièrement importante. Dans 25 % des cas, les enquêtés citent le mot « sport » sans préciser ni détailler. Ce mot-là est d'ailleurs plus souvent avancé par les professions intermédiaires du privé et les employés de services aux particuliers et il l'est beaucoup moins par les cadres du public. Toutefois des sports assez diversifiés sont évoqués, allant du sport « promenade »¹⁰ aux sports plus sportifs comme le « football », le « tennis » et la « gymnastique ». En tout, plus de la moitié aimerait

⁹ - La question était une question ouverte et les enquêtés pouvaient citer plusieurs activités. Le codage a été effectué sur la base d'une analyse statistique textuelle. Aussi les totaux des pourcentages sont largement supérieurs à 100.

¹⁰ - Nous appelons ici « sports promenades » les pratiques pour lesquelles l'aspect sportif est difficile à démêler de l'aspect « promenade » en nature comme le « ski », la « moto », la « montagne », la « promenade », etc...

avoir une pratique sportive ou de promenade sportive.

Les activités culturelles arrivent ensuite, 32 % des personnes interrogées déclarant vouloir en faire davantage. Les voyages (qui au sein de la catégorie des activités culturelles constituent un cas limite) sont plus particulièrement souhaités. Ainsi 10 % utilisent l'un des termes « voyage(s) », « voyager » ou « partir »¹¹. 5 % trouvent que leur travail les empêche de lire, 4 % de faire ou d'écouter de la musique, et 16 % qu'il les empêche de pratiquer diverses sortes d'activités culturelles comme la « peinture », le « cinéma », la « danse », le « théâtre », etc...

Les activités domestiques et familiales apparaissent moins fréquemment : 16 % les citent. Dans cet ensemble, 4 % citent la « famille », les « petits » ou les « enfants », 7 % les activités de « cuisine », de « couture », le « jardin » ou « l'aménagement de la maison », et respectivement 4 % le « bricolage » ou la « chasse et la pêche »¹².

Enfin, plus de 4 % souhaiteraient aussi effectuer plus de « sorties », voir des « amis » ou aller au « restaurant » ou au « club », ou dans des proportions voisines, effectuer des activités publiques, le plus souvent associatives, humanitaires, ou bénévoles.

Les actifs que leur travail empêche de faire du sport sont plus souvent des jeunes, (62 % des actifs de 18 à 24 ans et 58 % de ceux qui ont 25 à 29 ans, contre 53 % pour l'ensemble des personnes ayant répondu « oui »),

¹¹ - « Partir » qui est plus polysémique, n'a été utilisé que par 11 personnes.

¹² - La chasse et la pêche sont des cas limites. Mais en raison de la proximité de ces deux activités avec toutes les formes de « travail à côté », (cf. Florence Weber, Le travail à côté, INRA-EHESS), il est justifié de les regrouper avec les activités de bricolage domestiques ou les activités familiales.

Tableau 7
Les activités désirées.

Activités désirées	Fréquences
Sports promenades (Ski, montagne, vélo...)	16,3
Autres Sports	40,5
Tous Sports et promenades.....	52,8
Voyage	10,6
Musique	4,3
Lecture	5,2
Autres Activités Culturelles	15,8
Toutes activités culturelles.....	31,7
Famille	4,1
Activités Domestiques	6,9
Chasse et Pêche	3,6
Bricolage	3,5
Toutes activités domestiques et familiales.....	16,1
Sortie et Sociabilité (restaurant, café, amis...)	4,7
Activités associatives.....	3,5
Jeux et autres loisirs personnels.....	4,9
(Non-classées)	(10,8)
Note de lecture : 53% des enquêtés aimeraient pratiquer du sport mais ne le peuvent à cause de leur travail, dont 16% qui estiment qu'ils ne peuvent faire un « sport promenade ». En raison des réponses multiples, les sous-totaux ne sont pas égaux à la somme des catégories (une personne qui déclare à la fois football et montagne sera classée dans les deux catégories).	

Source : INSEE, volet « Travail et mode de vie » (1997), complémentaire à l'enquête Conditions de vie des ménages.

plutôt des salariés du privé, plus particulièrement dans les professions intermédiaires et d'employés.

Désirer pratiquer plus d'activités culturelles nécessite comme préalable de détenir des ressources de ce type. Ainsi, 16 % des diplômés du supérieur déclarent que leur métier les empêche de voyager contre 8 % de ceux qui n'ont aucun diplôme ou juste le certificat d'études. Cette surreprésentation des plus diplômés vaut aussi pour la musique, pour les autres activités culturelles et dans une moindre mesure pour la lecture. De même, la profession joue un rôle, puisque dans la plupart des cas, les cadres et professions intermédiaires du public (professeurs et instituteurs compris) sont surreprésentés. Les actifs plus âgés le sont aussi pour

certaines activités : les quinquagénaires pour le voyage, les quadragénaires pour la lecture ou les sexagénaires pour les autres activités culturelles. Toutefois ces activités ne sont pas choisies de manière équivalente selon les sexes. Ne pas pouvoir faire de musique est plus regretté par les hommes (5 %), à l'inverse d'autres activités culturelles, le plus souvent arts picturaux ou sorties culturelles, davantage regrettées par les femmes (22 %).

La nature des activités domestiques et familiales que le travail empêche de faire, varie aussi en fonction du sexe. Les femmes sont empêchées de s'occuper de leur famille, de pratiquer des activités domestiques (« cuisine », « couture », « jardin », « maison »), les hommes de bricoler et de pratiquer la chasse

Tableau 8
Activités pratiquées, désirées et permises.

Activités	Pratiquées		Désirées	Permises par l'inactivité	
	Ensemble des actifs	« Actifs empêchés »	« Actifs empêchés »	Personnes au Foyer	Retraités
Sports promenades	11,9	12,3	12,1	2,8	5,7
Autres sports	11,1	11,5	30,0	2,8	3,2
Ensemble des activités de sport & de balade	23,0	23,8	42,1	5,6	8,9
Voyages	0,3	0,3	8,0	0,0	19,6
Musique	4,3	4,4	3,2	2,4	0,6
Lecture	8,6	9,1	3,9	10,7	3,3
Autres activités culturelles	6,2	7,0	11,7	5,2	6,7
Ensemble des activités Culturelles	19,40	20,80	26,80	18,30	30,20
Bricolage	6,0	5,3	2,6	3,2	9,1
Chasse & Pêche	2,4	2,0	2,6	0,4	2,7
Activités domestiques	9,0	8,5	5,1	32,6	17,3
Activités familiales	11,7	12,3	3,0	15,9	7,5
Ensemble des activités domestiques	29,1	28,1	13,3	52,1	36,6
Sorties et sociabilité	9,6	9,9	3,5	1,6	5,2
Activités publiques	1,9	1,8	2,6	0,4	2,9
Autres loisirs	7,9	7,8	11,6	22,3	16,6
Télévision	9,3	7,8	0,0	1,4	0,8

Note de lecture : 11,9% des activités des actifs ayant un emploi, 12,3% des activités des actifs qui répondent que le travail les empêche, 12,1% des activités empêchées par le travail, et 2,8% des activités permises par la situation de personne au foyer sont des activités de « sport - promenade ». Pour tenir compte du nombre différent d'activités déclarées selon les catégories et les questions posées et rendre les fréquences comparables, les pourcentages présentés ici représentent des proportions d'activités et non d'individus au sein d'un groupe. En gras, les proportions, pour une catégorie donnée, qui sont significativement différentes de celles empêchées par le travail.

Source : INSEE, volet « Travail et mode de vie » (1997), complémentaire à l'enquête Conditions de vie des ménages.

et la pêche. Pour l'ensemble de ces activités, en particulier les plus masculines, les membres des classes populaires sont plus particulièrement représentés : 23 % des agriculteurs, des artisans et commerçants et 20 % des ouvriers qualifiés estiment que ce sont des activités que le travail ne permet pas de réaliser à la hauteur de ce qu'ils souhaiteraient.

Activités pratiquées, activités désirées, activités permises par l'inactivité

Les activités que les individus souhaiteraient exercer, ou exercer davantage, si le travail ne les en empêchait pas sont-elles les mêmes que celles qu'ils pratiquent régulièrement et qui leur apportent le plus de satisfaction ? La comparaison montre au contraire qu'elles sont fort différentes : les enquêtés souhaiteraient en effet pratiquer plus d'activités « extraordinaires » et moins

d'activités « ordinaires » que celles qu'ils pratiquent déjà.

Ainsi le sport et plus encore les « sports sportifs » (par opposition aux « sports promenades ») sont-ils beaucoup plus « désirés » (car considérés comme empêchés par le travail) qu'ils ne sont pratiqués réellement : 30 % des activités désirées sont des « sports sportifs » contre 11,5 % de celles pratiquées par ces mêmes actifs (tableau 8). De même les voyages et les activités culturelles autres que la lecture ou la musique sont-ils des activités beaucoup plus représentées parmi celles que le travail est censé empêcher que parmi celles qui font l'objet d'une pratique régulière. En revanche, la lecture, le bricolage, les activités domestiques, les activités familiales, les activités de sortie et de sociabilité, et plus encore la télévision sont-ils plus pratiqués qu'ils ne sont « désirés ».

Ces résultats sont d'autant plus paradoxaux, que des activités comme les activités familiales, ou la télévision, (ainsi que le sport dans une moindre mesure), sont celles qui varient le plus fortement en fonction du temps de travail et que, comme le montre une enquête IPSOS¹³, 82 % des personnes interrogées comptent consacrer le temps libéré par le passage aux 35 heures à la famille.

Ce paradoxe tient pour une part à la formulation des questions : celle sur les pratiques contenait le terme « régulières » et excluait une partie des activités, comme les voyages, plus épisodiques ; celle sur les activités que le travail empêche proposait le terme « activité », qui suppose un contenu relativement précis, proche des loisirs pratiqués surtout dans les classes supérieures et

¹³ - IPSOS, enquête pour le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Les opinions des Français, 1998.

disqualifiait sans doute les activités les plus ordinaires, comme les activités familiales ou domestiques ; enfin, elle se terminait par la proposition négative suivante « mais que vous ne pouvez pas faire à cause de votre travail », et a peut-être conduit les répondants à écarter les activités ordinaires, comme la télévision, qui sont toujours pratiquées un minimum même si le travail est extrêmement pesant. Dans ce cas, ce n'est pas tant une certaine quantité de temps de travail qui empêche de se livrer aux activités désirées mais le fait même de travailler.

Au-delà de ces biais de questionnaire, on peut sans doute penser qu'il existe plusieurs sortes d'activités hors-travail, les activités « supérieures »¹⁴, dont la pratique augmente avec l'accroissement des moyens en temps et en argent, et les activités « inférieures », dont la pratique diminue avec l'augmentation de ces moyens. Ainsi lorsque les enquêtés sont invités à exprimer des désirs sans avoir à tenir compte de contraintes de temps ni d'argent, il n'est pas étonnant que les activités hors-travail « inférieures » comme la famille, le bricolage, le jardinage, la télévision, soient relativement moins citées, et que le soient davantage les « supérieures », plus particulièrement légitimes, comme « activités » sportives, culturelles ou les voyages.

Ces activités sont-elles pour autant « fantasmiques » ? La comparaison des activités que le travail empêche d'exercer et de celles qui sont développées dans les situations d'inactivité permet d'avancer quelques éléments de réponse. Aux personnes au foyer, on posait les questions suivantes,

¹⁴ - Cette distinction s'inspire de la théorie de la consommation pour laquelle il existe des biens supérieurs dont la consommation augmente lorsque le revenu s'accroît et les biens inférieurs dont la consommation diminue dans le même cas.

POUR COMPRENDRE CES RESULTATS

Les données utilisées dans cette étude proviennent du volet « Travail et modes de vie » de l'enquête permanente Conditions de vie des ménages. Cette enquête a été réalisée par l'INSEE en janvier 1997 auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 18 à 75 ans d'environ 6 000 personnes (à l'exclusion des étudiants et des personnes au foyer de plus de 60 ans), en partenariat avec la DARES et l'École Normale Supérieure (laboratoire de sciences sociales). Cette enquête est en cours d'exploitation depuis deux ans par une équipe animée par Christian Baudelot et Michel Gollac au laboratoire de Sciences Sociales de l'École Normale Supérieure et à la DARES.

Les statistiques présentées ici se fondent entre autres sur les techniques statistiques d'analyse textuelle. Ces techniques permettent de repérer la présence ou l'absence des mots les plus fréquents dans les réponses des enquêtés aux questions ouvertes. Par ailleurs, la pertinence des corrélations entre les pratiques et les variables objectives (âge, sexe, CS, conditions de travail...) a été vérifiée par des techniques statistiques multidimensionnelles (régression, régression logistique) lesquelles permettent de mesurer les effets « toutes choses égales par ailleurs » et de déterminer ce qui est dû à la variable elle-même et ce qui relève des effets de composition (les diplômés qui sont plus jeunes, etc.). La pertinence des corrélations entre sentiments repose sur le « chi-deux », statistique qui permet de contrôler la validité des surreprésentations.

« Au foyer, avez-vous l'occasion de faire des choses qui vous plaisent et que vous ne pourriez pas faire ailleurs ? », « Si oui, lesquelles ? », et aux retraités, celles-ci, « Depuis que vous êtes à la retraite, avez-vous fait des choses que vous n'aviez pas pu faire auparavant ? », « Si oui, lesquelles ? ». 51 % des personnes au foyer (presque toutes des femmes) et 51 % des retraités répondent positivement à l'une et l'autre de ces questions.

Les activités permises par la condition de personne au foyer diffèrent grandement de celles qui sont désirées par les actifs ayant un emploi. En effet, les activités domestiques, familiales, la lecture, sont bien plus fréquentes parmi les activités permises par la condition de personne au foyer que parmi celles empêchées par le travail. En revanche, le sport, les voyages, les activités culturelles le sont beaucoup moins.

Toutefois, les profils des activités permises par la condition de retraité et de celles empêchées

par le travail sont un peu moins divergents. La place des voyages au sein des activités permises par la retraite (18 % de celles-ci) dépasse même celle qu'elle occupe parmi les désirs des actifs (8 %). Dans le cas des voyages, tout se passe comme si la retraite venait combler les frustrations éprouvées au cours de la période d'activité. Si les désirs de voyages peuvent trouver un exutoire pendant la retraite, ce n'est pas le cas des désirs de sport. Avec l'âge, il est trop tard pour leur donner une véritable satisfaction.

Olivier GODECHOT
(École Normale Supérieure,
laboratoire de sciences sociales),

Martine LUROL
(DARES),

Dominique MÉDA
(DARES).

– Pour en savoir plus :—

Baudelot C., Gollac M., « Faut-il travailler pour être heureux ? », *INSEE Première*, n° 560, décembre 1997.

Bonheur et travail, premiers résultats d'une campagne d'entretiens, sous la direction de C. Baudelot et M. Gollac, rapport réalisé pour la Mission Animation de la Recherche de la DARES par le Département des Sciences Sociales de l'École Normale Supérieure, 1998.

Godechot O., *Deux études sur l'argent*, Mémoire secondaire de DEA sous la direction de C. Baudelot, ENS-EHESS, Septembre 1998.

Malandain G., *Une mobilité sociale imaginaire ?* Mémoire secondaire de DEA sous la direction de C. Baudelot, ENS-EHESS, Septembre 1998.

Pinto V., *Bonheur et souffrance de travailleurs précarisés*, Mémoire secondaire de DEA sous la direction de C. Baudelot, ENS-EHESS, Septembre 1998.

Roux X., *L'agrément au travail, L'univers du travail et la construction de sa valeur pour le soi*, Mémoire secondaire de DEA sous la direction de C. Baudelot, ENS-EHESS, Septembre 1998.
